

Hocine BÉNISSAD

**BLANCHIMENT
DE CAPITAUX**

Aspects économiques et juridiques

 **ECONOMICA**

49 rue Héricart, 75015 Paris

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1. Pratiques et canaux de blanchiment	1
I. Généralités.....	1
Définition	1
Les étapes du blanchiment	3
La première étape : le placement ou le prélavage.....	3
La deuxième étape : l'empilage ou le lavage.....	4
La troisième étape : l'intégration ou le recyclage.....	6
II. Modes opératoires et espaces de blanchiment	7
L'intrusion dans des établissements de crédit	7
La perversion des procédures légales de règlement des litiges.....	10
Les échanges extérieurs	11
Le commerce des pierres précieuses, des métaux précieux, des objets d'art et des antiquités	12
Le secteur immobilier et les sociétés commerciales	15
Les établissements de jeux et de spectacle	16
La « hawala » ou le transfert informel d'argent	18
Le secteur financier non bancaire : le « factoring » et les assurances	21
Les opérations boursières et les chambres de compensation	23
Les associations à but non lucratif.....	26
La banque virtuelle et les autres services électroniques	28
Les « gate keepers », les portiers ou l'ingénierie juridique et comptable	32
Les centres off-shore	33
Le secret bancaire	34
La compétitivité fiscale	34
La domiciliation fictive	35

Chapitre 2. L'agencement international de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	41
I. Les acteurs internationaux	42
Le Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI)	42
Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale	46
L'Organisation des Nations Unies (ONU)	49
Le groupe Egmont	50
Autres organisations	52
Le Conseil de l'Europe	52
Le Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (FGLT)	53
Le Groupe d'Action contre le Terrorisme (GACT)	54
L'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol), l'Europol et l'Eurojust	54
L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV)	55
L'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurances (AICA)	57
Le Comité de Bâle	57
L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)	59
II. Blanchiment et financement du terrorisme dans les conventions régionales et internationales	60
La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme	60
La Convention de Vienne	60
La Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment	63
La Convention des Nations Unies sur la répression du terrorisme	64
La Convention réprimant la criminalité transnationale organisée	67
La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité	76
La Convention de New York sur la corruption	77
La Convention africaine portant sur la corruption (11 juillet 2003)	88
III. Les nouvelles recommandations du GAFI (16 février 2012)	90
L'évaluation des risques	90
Le blanchiment des capitaux	90
Le financement du terrorisme	91
La prolifération des armes de destruction massive	91
Les mesures préventives	91

Les virements électroniques	92
Le recours à des tiers	93
Les services de transfert de fonds et de valeurs	93
Contrôle interne des succursales et filiales à l'étranger	93
Déclaration de soupçon	93
Entreprises et professions non financières désignées	94
Les nouvelles technologies	94
Les organismes à but non lucratif	95
Les passeurs de fonds	95
La transparence des personnes morales et des constructions juridiques	95
Réglementation, contrôle et autorités de contrôle	95
La cellule du renseignement financier	96
La responsabilité des autorités de poursuite et de contrôle	96
Les pouvoirs des autorités de poursuite pénale et d'enquête	96
Sanctions	97
Démarche pour tracer les lignes directrices	97
Instruments de coopération internationale et entraide	97
Gel et confiscation dans l'entraide	98
Extradition	98
Statistiques	98
Chapitre 3. Lutttes nationales contre le blanchiment	99
I. Le dispositif algérien	99
Blanchiment et financement du terrorisme	100
La prévention	101
Les assujettis à déclaration de soupçon	104
Le partenariat international	106
Les conséquences de la non déclaration de soupçon	107
Les dispositions pénales sur le blanchiment	108
Le combat contre la corruption	109
L'organisation des assujettis financiers	113
Le Règlement 12/03 de la Banque d'Algérie	114
Le secteur des assurances	121
L'unité de renseignement financier	123
II. L'agenda français	125
Les Directives européennes	125
La transposition de la Directive de 2005/60/CE en droit français	127
Les assujettis	127

L'obligation de vigilance.....	128
L'obligation déclarative.....	135
Le service ou la cellule de renseignement financier.....	140
Procédures et contrôles internes.....	143
Les autorités de contrôle et de sanction.....	144
La Commission nationale des sanctions.....	146
L'aspect pénal du blanchiment de capitaux illicites et du financement du terrorisme.....	146
La résistance des barreaux français.....	148
Conclusion : Le monde des exceptions.....	151
I. Présentation de quelques paradis financiers.....	151
Monaco.....	152
Le Liechtenstein.....	152
La Grande-Bretagne.....	153
Les îles anglo-normandes (île de Jersey et îles Vierges).....	154
Regard sur le reste du monde.....	155
II. L'entraide transnationale à l'épreuve de la volonté politique.....	157
III. Crise financière de 2007-2008 et compétitivité fiscale.....	160
Bibliographie.....	165